

# Répondre aux besoins sociaux



François Desnoyers

**A**u Brésil, une monnaie locale solidaire gérée par une banque communautaire a été créée en 1998 dans une favela du Nordeste. Une initiative positive qui a été progressivement dupliquée dans plus de 150 villes du pays.

En France, le mouvement Habitat et humanisme, qui propose des logements aux personnes en situation de précarité, cherche également à rompre l'isolement de ces populations en développant un modèle de tiers-lieu participatif et solidaire.

En Corée du Sud, enfin, de nombreux projets ont été menés ces vingt dernières années, inspirés notamment par le modèle de la coopérative de travailleurs, pour favoriser l'accès à l'emploi de différentes populations (femmes ayant interrompu leur carrière pour élever leurs enfants, travailleurs de régions minières en déclin...).

L'innovation sociale ? C'est une matière vivante, qui se répand aujourd'hui dans le monde entier, expliquent Nadine Richez-Battesti, maîtresse de conférences en sciences économiques à Aix-Marseille Université, et Eric Bidet, maître de conférences en sciences de gestion à l'université du Mans. Dans leur ouvrage, *L'innovation sociale. Expérimenter et transformer à partir des territoires* (Les Petits Matins, 2024), les deux auteurs affichent leur volonté de « sortir d'un européano-centrisme » privilégié dans de nombreux travaux de recherche, et mettent en avant la fertilité de cette démarche, tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

A partir de ces nombreux exemples, leur ouvrage permet de définir, par petites touches, ce qui constitue un processus d'innovation sociale, qui doit avant tout « élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits ». « C'est une innovation du quotidien, qui se déploie de façon horizontale et privilégie l'accès et les usages par rapport à la propriété et la croissance », expliquent les auteurs.

## Les nouveaux défis

Portée avant tout par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'innovation sociale fait face aujourd'hui aux défis qui touchent ces organisations. Les auteurs évoquent ainsi « un tournant entrepreneurial et managérial », avec l'introduction d'outils de gestion et d'évaluation souvent « transférés des entreprises conventionnelles » et par là même peu adaptés aux spécificités du monde de l'ESS.

M<sup>me</sup> Richez-Battesti et M. Bidet mettent à ce propos en garde contre « la doxa de l'impact », cet indicateur « intrinsèquement lié à la recherche d'efficacité et de performance ». Cet « usage croissant » interroge, poursuivent-ils. « L'inégale capacité des organisations à dégager des ressources pour mettre en œuvre la mesure d'impact et la tendance à valoriser des actions dans une démarche marketing pourrait conduire à des pratiques d'impact washing. »

Appeler à la prudence quant à la mesure d'impact n'exclut pas de souligner les multiples incidences que peuvent avoir les innovations sociales.

En Corée du Sud, par exemple, une réforme sociale introduisant un revenu minimum garanti a été adoptée en 2000. Une loi, notent les auteurs, élaborée « *en concertation avec des mouvements de la société civile et s'inspirant d'initiatives portées par l'ESS* ». Le texte, influencé par l'innovation sociale, aura marqué un tournant, permettant à l'insertion de devenir « *un objectif de politique sociale* » dans le pays.

---

**L'innovation sociale. Expérimenter et transformer à partir des territoires**  
de Nadine Richez-Battesti et Eric Bidet, Les Petits Matins, 2024